



## Offre de formation continue des acteurs éducatifs

### COMPRENDRE LES ENJEUX EDUCATIFS ET SOCIO-CULTURELS DU JEU VIDEO

<b>Objectifs :</b>	<b>Découvrir et pratiquer le jeu vidéo</b> <b>Acquérir des clés d'analyses de ce média</b> <b>Enrichir sa pratique d'animation avec ces « nouveaux » jeux</b>
<b>Contenu :</b>	<b>1<sup>ère</sup> journée :</b> matin Pratique de jeux vidéo – différents supports et consoles et différents types de jeux  après-midi <ul style="list-style-type: none"><li>• Situer la pratique du jeu vidéo à l'intérieur des pratiques numériques.</li><li>• Identifier quelques particularités de ce média</li></ul> <b>2<sup>ème</sup> journée :</b> matin <ul style="list-style-type: none"><li>• qu'est-ce que le jeu ? Comment définir le jeu vidéo</li><li>• analyse des jeux vidéo – 6 entrées d'analyses : producteur – public - langage – technologie – représentation – typologie</li></ul> après-midi <ul style="list-style-type: none"><li>• Pratiquer le jeu vidéo avec un public enfant/adolescent en situation d'animation</li><li>• présentation et analyse des expériences d'animation des participants</li><li>• approfondissements : outils pédagogiques, réglementation</li></ul>
<b>Intervenant.e.s :</b>	<b>Sébastien Jolivet, CEMEA</b>
<b>Dates et horaires :</b>	Lundi 25 novembre 2019, de 9h à 17h Mardi 26 novembre 2019, de 9h à 17h
<b>Lieu(x) :</b>	CEMEA Auvergne 61 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand 04 73 98 73 73
<b>Organisateur</b>	CEMEA Auvergne Contact : Sébastien Jolivet <a href="mailto:auvergne@cemea.fr">auvergne@cemea.fr</a>  DDCS du Puy-de-Dôme Contact : Anne-Laure Morel 04 73 14 76 38 <a href="mailto:anne-laure.morel@puy-de-dome.gouv.fr">anne-laure.morel@puy-de-dome.gouv.fr</a>
<b>Inscription</b>	<b>16 places disponibles</b> <b>Retourner la fiche d'inscription ci-jointe complétée <u>avant le 8 novembre 2019</u>, à l'adresse suivante :</b> <a href="mailto:anne-laure.morel@puy-de-dome.gouv.fr">anne-laure.morel@puy-de-dome.gouv.fr</a>
<b>Tarif :</b>	Les frais pédagogiques sont pris en charge par la DDCS. <b>Les repas et les transports restent à la charge de l'employeur.</b>  <i>Une restauration en commun vous est proposée et fera l'objet d'une réservation dans un restaurant du quartier de la gare (compter 10 à 15€ pour une formule complète). Par ailleurs, une cuisine est à votre disposition aux CEMEA, qui vous permet de cuisiner et manger sur place.</i>